

SUR LES PAS DE ROLAND

Infos Pratiques

Distance	9,3 km
Durée (moyenne)	03h15
Niveau	Moyen
Dénivelé	427 m D+
Départ	MOUX
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - De la place de l'Eglise, prendre la rue Ferdinand Théron jusqu'à l'avenue Henri Bataille. Continuer en face (sur le GR77) par la rue Prosper Mestre-Huc pour sortir du village. Passer devant le tombeau d'Henri Bataille (poète et auteur dramatique du XIXème siècle, originaire de Moux) qui fait face à une vigne. Poursuivre sur la petite route qui passe sous l'autoroute. Elle remonte un peu pour s'ouvrir sur la plaine d'Alaric où les vignes dominent l'espace.

Étape 2 - Bifurquer à droite (GR77) sur un large chemin au pied du Roc Gris (remarquer les bâtiments appelés « le four à chaux » où l'on traitait le calcaire à alvéoline, extrait des proches carrières). Continuer et passer devant les ruines du prieuré de Saint Pierre d'Alaric, puis celles de la métairie de Vidal. Peu après, bifurquer à droite et remonter un vallon le long du ruisseau de Saint Pierre pour déboucher sur une piste forestière (en face, le GR77 grimpe au Signal, point culminant de l'Alaric (A/R)).

Étape 3 - Emprunter la piste vers la droite sur environ 650m. Au niveau du 1er virage sur la gauche (coude), la PR quitte la piste pour suivre à droite un sentier (monotrace) dans les chênes kermès (« Quercus coccifera ») (remarquer la différence de végétation entre les deux versants : la forêt que l'on vient de quitter et la zone arbustive et aride exposée au vent sur le plateau).

Étape 4 - Le tracé descend la crête. A la seconde intersection (point côté 263 m), le balisage jaune de la PR file vers l'est et permet au randonneur de passer devant le « four à chaux », en surplombant la carrière. On débouche en amont du pont autoroutier.

Étape 5 - Prendre à gauche pour retourner à Moux.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/sur-les-pas-de-roland/>